

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D’HALIFAX
MRC DE L’ÉRABLE
PROVINCE DE QUÉBEC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Sainte-Sophie-d’Halifax tenue le 24 février 2026 à 19h07 et à laquelle séance sont présents :

Siège #1 – Pierre Gosselin
Siège #2 – Michel Duperron
Siège #3 – Mathieu Jolibois
Siège #4 – Vincent Beaudoin
Siège #5 – Étienne Vigneault
Siège #6 – Jean Goulet

Tous formants quorum sous la présidence de M. Christian Daigle, maire. M. Jean Langelier, directeur général et greffier-trésorier par intérim est aussi présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 -CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le secrétaire-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l’avis tel que requis par la loi.

39-02-26

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 – OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 – CERTIFICAT DE SIGNIFICATION
- 3 – LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR
- 4 – ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L’ANNÉE 2026
- 5 – ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D’IMMOBILISATION 2026-2027-2028
- 6 – AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 101-2026 DÉCRÉTANT LES TAUX, LES TARIFS, LES INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS DE LA TAXATION 2026 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION
- 7 – PÉRIODE DE QUESTIONS
- 8 – CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jean Goulet, appuyé et résolu à l’unanimité des membres du conseil que l’ordre du jour soit adopté.

Adopté à l’unanimité des conseillers présents

40-02-26

4 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L’ANNÉE 2026

Considérant que les prévisions budgétaires pour l’année 2026 sont présentées comme suit :

REVENUS FONCIERS

Taxe foncière générale : 1 206 477 \$
Taxe - service de la dette : 113 167 \$
Services rendus : 45 725 \$
Païement tenant lieu de taxes : 5 800 \$
Éolienne de l'Érable : 87 000 \$
Autres revenus : 597 574 \$

Total : 2 055 743 \$

CHARGES FONCIÈRES

Administration

Conseil : 66 404 \$
Cour municipale : 2 100 \$
Gestion financière et administrative : 385 828 \$
Ingénierie : 24 866 \$
Évaluation : 52 336 \$
Autres : 42 903 \$
Total : 574 437 \$

Sécurité publique

Service sûreté du Québec : 105 058 \$
Quote-part MRC SSIRÉ : 117 056 \$
Service SPAA : 2 711 \$
Total : 224 825 \$

Transport

Voirie municipale : 432 209 \$
Enlèvement de la neige : 326 844 \$
Éclairage de rues : 7 144 \$
Quote-part MRC transport : 7 437 \$

Total : 773 634 \$

Hygiène du milieu

Eau potable et eaux usées : 23 225 \$
Cours d'eau : 18 688 \$
Matières résiduelles : 60 335 \$

Total : 102 248 \$

Urbanisme et zonage

Services professionnels : 26 966 \$
Contribution éoliennes - citoyens : 22 392 \$
Quote-part MRC Aménagement et développement. Économique : 58 775 \$

Total : 108 133 \$

Loisirs et culture

Parcs : 18 000 \$
Dons organismes et loisirs : 4 500 \$
Service de garde : 34 827 \$
Quote-part MRC loisirs : 20 741 \$

Total : 78 068 \$

Activités culturelles

Entretien Espace Sophia : 10 000 \$

Quote-part MRC culture : 8 802 \$

Total : 18 802 \$

Frais de financement

Frais de banque : 1 000 \$

Règlement emprunt : 174 596 \$

Total : 175 596 \$

Grand total: 2 055 743\$

BUDGET ÉQUILIBRÉ

Revenus 2 055 743 \$

Charges 2 055 743 \$

Différence : 0 \$

En conséquence il est proposé par M. Mathieu Jolibois et, résolu et adopté à l’unanimité des membres du conseil d’adopter les prévisions budgétaires pour l’année 2026 telles que présentées.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents

41-02-26

5 - ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D’IMMOBILISATION 2026-2027-2028

Il est proposé par M Étienne Vigneault, résolu et adopté à l’unanimité des membres du conseil d’accepter le programme triennal d’immobilisation suivant :

		2026	2027	2028
SSH-2020-06 rang 13 phase 2	PAVL redressement - sécurisation	1 000 000		
Réfection et réparation de ponceaux	PAVL		500 000	
SSH-2023-01 6e rang phase 3	PAVL redressement - sécurisation		500 000	
SSH-2023-02 8e rang phase 1	PAVL redressement - sécurisation		1 258 084	
SSH 8e rang phase 2	PAVL redressement - sécurisation			583 200
SSH-2023-03 route du 2e rang phase 2	PAVL redressement - sécurisation			1 116 381
SSH 2020-02 Mise aux normes égout	PRIMEAU et TECQ	400 000	18 000 000	
SSH-2023-05 Réfection du garage	PRACIM	750 000	2 250 000	
Développement résidentiel				40 000

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents

42-02-26

6- AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 101-2026 DÉCRÉTANT LES TAUX, LES TARIFS, LES INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS DE LA TAXATION 2026 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION

Avis de motion est donné par le conseiller M. Mathieu Jolibois à l'effet que le règlement numéro 101-2026 concernant la taxation 2026 sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

7- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

43-02-26

8 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M Michel Duperron appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la présente séance soit levée à 19h20.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Je, Christian Daigle, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

Christian Daigle, maire

Jean Langelier, directeur général
et greffier-trésorier par intérim